



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

-----  
**Séance du 03 avril 2018**

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

*La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h56*

### **Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ALLEMANN Frédéric ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;  
**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; FAIVRE Sarah ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; QUETE Gérard ;  
**C.C.V.M :** MARCHAL François ; MORALES Roland ;

### **Etaient excusés :**

**C.A.G.B :**  
**C.C.L.L :**  
**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** DAUDEY Pierre

### **Procuration de vote :**

**Mandants :** LEGAIN Olivier ; MAILLOT Elsa ; STADELMANN Jean-Claude ; STHAL Rémi ;  
**Mandataires :** GALLIOU Françoise ; BIZE Thibaut ; FAIVRE Sarah ; VAN HELLE Gérard

**Objet :** Demande de subvention au titre de l'amélioration de la performance de l'usine d'incinération

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'USINE D'INCINERATION**

**Rapporteur** : Monsieur Thomas JAVAUX, Vice-Président

Dans le cadre de l'accompagnement d'une politique en faveur de l'économie circulaire, dans le respect de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, l'ADEME peut soutenir des opérations, via le fonds déchets et le fonds chaleur avec pour objectif d'améliorer le fonctionnement des unités, d'optimiser leur conception et d'augmenter la production et la valorisation énergétique.

Les aides portent sur :

- les études d'optimisation de l'unité,
- les investissements concernant :
  - o les logiciels améliorant la conduite de l'exploitation,
  - o les équipements de combustion, de récupération d'énergie et de traitement des fumées plus performants,
  - o les systèmes de récupération de chaleur fatale basse température notamment au niveau des fumées ou des aérocondenseurs, permettant par valorisation interne une optimisation du process d'incinération (ex : pour réchauffage air de combustion du four)
  - o les dispositifs permettant d'accepter une gamme plus large de déchets pour limiter les vides de four,
  - o les équipements d'amélioration d'électricité (ORC par exemple).

Un coefficient d'efficacité énergétique de l'unité supérieur à 65 % est une condition d'éligibilité.

L'aide peut aller jusqu'à 30 % des investissements et les dépenses sont plafonnées à 10 millions d'euros.

Actuellement une consultation est menée dans le cadre d'un marché global de performance pour la conception, la réalisation de travaux, l'exploitation et la maintenance de l'usine d'incinération sur la période 2018-2024 (renouvelable). Dans leur offre, les candidats doivent proposer des travaux pour atteindre des objectifs de valorisation énergétique permettant de dépasser le R1 européen et des objectifs de performances en matière de rejets atmosphériques.

La nature exacte des travaux et leur coût ne seront connus qu'au moment de la notification du marché.

Le SYBERT, porteur des investissements, sollicite le soutien financier de l'ADEME pour les travaux relatifs à l'amélioration du fonctionnement, de l'impact environnemental et de la performance énergétique de l'usine d'incinération.

**A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce sur l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour solliciter des subventions auprès de l'ADEME Bourgogne Franche-Comté pour l'amélioration du fonctionnement, de l'impact environnemental et de la performance énergétique de l'usine d'incinération et signer toutes les pièces pour leur mise en œuvre et leur perception.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 37  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 11 AVR. 2018

Contrôle de légalité

